

Ensemble pour Mazan

Parution 3 Questions-Réponses

Chères Mazanaises, chers Mazanais,

En ces temps de campagne électorale, beaucoup de questions fusent, souvent des critiques, non pas pour mieux comprendre mais surtout pour affaiblir l'adversaire, le concurrent.

C'est aussi l'occasion pour nous qui avons géré la commune depuis 6 ans, d'informer plus en détail tous les habitants de Mazan.

Durant les 6 ans du mandat, notre devise a été « Gérer et Servir ».

Gérer, c'est établir des priorités, veiller à ce que chaque euro d'argent public, c'est à dire votre argent, soit utilisé à bon escient. C'est aussi rechercher les subventions, favoriser les mutualisations, faire des économies sur les énergies, les équipements, sans oublier de valoriser le savoir-faire et les compétences de nos collaborateurs.

Servir, c'est rester au plus proche des Mazanaises et des Mazanais, les écouter, les recevoir, répondre à leurs questions et veiller à ce que les plus fragiles se sentent entourés, accompagnés, aidés.

Nous ne sommes pas les meilleurs, pas les plus riches. Mais chaque année, nous investissons, le village est propre, les équipements opérationnels, les écoles, les jeunes comme les aînés sont nos priorités.

Parmi les associations subventionnées, la culture l'est très largement au-dessus la moyenne des communes de notre taille.

Les animations, les fêtes et les spectacles assurent la vie de notre village.

Nous voulons nous sentir bien ici, prendre du plaisir à vivre au pays et être fier, tous ensemble, d'être Mazanais.

Bien sincèrement
Louis BONNET



Des interrogations, des réponses...

A propos des élus

On se fait beaucoup d'idées fantasmées sur les élus d'une commune alors qu'ils ne sont que les représentants des habitants chargés de défendre les intérêts de toute la communauté.

Ils travaillent dans l'ombre pour des résultats qui ne deviennent visibles qu'au bout d'un long processus (de plusieurs mois, voir années) de recherches d'informations, de solutions, d'intervenants qualifiés, de réunions administratives, d'études laborieuses et techniques...

Les travaux entrepris ne sont que la partie visible de l'iceberg, le reste constitue la partie ingrate du travail des élus, celle qui ne se voit pas.

Plusieurs dossiers donnent ainsi l'impression que rien ne se fait alors que beaucoup est entrepris. Vous trouverez dans ce document un nouvel éclairage sur ces dossiers importants.

Pour approfondir, venez poser vos questions pendant la réunion publique du vendredi 13 mars à 18h30 à la Boiserie où les élus pourront répondre avec plus de détails

Gestion de la commune, un point sur nos finances

Elles sont disponibles, transparentes et surtout maîtrisées.

Vous pouvez vérifier, pas d'augmentation des taux communaux des taxes foncières, la maîtrise de l'endettement (836 € par habitant en 2019, 572 € en 2024 alors qu'elle est de 755€ pour la moyenne des communes de la même taille que Mazan !).

Monsieur Gandon, de la liste "Unir pour réussir", émet un doute sur la véracité du montant de nos investissements et pourtant...

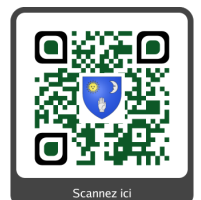
Sur l'ensemble du mandat, la commune a engagé une politique continue et maîtrisée d'investissement, malgré un contexte national marqué par l'inflation et la hausse des coûts.

Entre 2020 et 2025, les investissements (biens d'équipement nouveaux, remboursements des emprunts et intérêts...) représentent 14.312.000 € (soit de 2020 à 2025 : 1.785 k€ - 1.233 k€ - 2.040 k€ - 2.454 k€ - 3.479 k€ - 3.321 k€)

Cette progression traduit la montée en puissance des projets structurants du mandat, tout en respectant nos capacités financières.

Les chiffres proviennent des documents budgétaires officiels, accessibles publiquement, notamment via le site gouvernemental impots.gouv.fr (recherche internet "www.impots.gouv.fr + Comptes individuels des collectivités")

Avec le QrCode > choix 84-Vaucluse > choix "M" > puis "Mazan"



Les 14,3 M€ investis sur le mandat 2020-2025 ne sont pas une dépense, mais un patrimoine durable transmis aux habitants. Ils témoignent d'une gestion rigoureuse, d'une vision claire et d'un engagement constant pour améliorer le cadre de vie de nos habitants.

A ce montant déjà très significatif, on peut ajouter le budget annexe du lotissement communal des Terrasses de Mazan, soit près de 1,8 millions d'euros correspondant au rachat des terrains à l'EPF (obligatoire) et aux frais de voirie et réseaux.

Cette charge financière est déjà compensée du même montant par la vente des 13 lots.

Le programme « S'Unir pour Réussir » prévoit un plan d'investissement de 12 millions d'euros répartis sur six années. Ce montant est annoncé hors remboursement d'emprunts et dettes assimilées, et il est précisé qu'il sera réalisé sans augmentation d'impôts et sans recours à de nouveaux emprunts.

Cette base de 12 M€ sur six ans pourra être financée par environ 3M€ d'autofinancement de la commune et en espérant obtenir près de 4,2M€ de subventions.

Pour compléter, il va donc falloir trouver 4,8 M€. On peut se demander où ils vont trouver de telles sommes si ce n'est pas par l'augmentation de l'endettement (emprunts bancaires) ou par l'augmentation des impôts locaux...

Travaux d'adaptation énergétique du groupe scolaire de La Condamine

En 2020, tout le monde savait qu'il fallait intervenir pour contrer les vagues de chaleur de juin et les insuffisances de chauffage en hiver. **Mais personne ne savait ce qu'il convenait techniquement de faire.** Plusieurs phases d'études ont du être réalisées avec la recherche d'experts qualifiés et l'obtention de subventions :

2021-2022 : 1ère étude sur les consommations d'énergie qui a mis en valeur une dimension bien plus importante et inquiétante de l'inefficacité de l'isolation.

2022 : 1ère présentation du décret de la loi Tertiaire aux collectivités qui nous impose un objectif élevé de diminution des consommations énergétiques des bâtiments publics. Des travaux importants s'imposent alors pour pouvoir obtenir des subventions nécessaires.

2022-2023 : 2ème étude de recherche des désordres structurelles qui a répertorié, précisément, toutes les anomalies d'isolation à corriger sur la totalité des bâtiments, avec obligation de remplacer le système de chauffage et de prévoir la végétalisation des cours de récréation.

2023-2024 : la crise économique bloque tous les projets devant l'incertitude des dotations de l'état et la chute des rentrées fiscales. Cette période sera mise à profit pour rechercher des intervenants extérieurs capable d'accompagner la commune dans la gestion complexe d'un chantier global d'adaptation énergétique et de végétalisation des cours de récréation du Groupe scolaire La Condamine.

2025 : Contractualisation avec "Vaucluse Ingénierie" chargé de l'organisation et de la programmation de travaux, de la demande des subventions prévues pour ces réalisations.

Beaucoup pensent que "c'est facile" de trouver LA solution, mais très peu connaissent le temps nécessaire pour trouver les bons interlocuteurs, obtenir des réponses satisfaisantes, respecter les procédures et résoudre les problèmes budgétaire pour lancer un tel chantier dont la facture finale pourra dépasser les 1,7 millions d'euros.

Le projet d'un nouveau gymnase

En 2020, les 5 listes l'avaient promis. Une fois élues 4 ont renoncé....sans combattre !

Nous avons poussé les études pour pouvoir prendre une décision claire.

Devant la charge financière (4,5 millions d'euros), nous avons décidé de reporter ce projet, après la fin des remboursements des emprunts de La Boiserie et de l'extension de la l'école, afin de prioriser d'autres projets plus urgents.

Le sérieux financier, c'est de ne pas partir à l'aventure. Des précédents doivent nous faire réfléchir :

- il faut déjà remplacer les menuiseries déficientes du dojo inauguré fin 2019, il n'y a que 5 ans !
- il va falloir également investir à nouveau 1,7 millions d'euros pour corriger toutes les anomalies thermiques de l'ensemble du groupe scolaire de la Condamine y compris sur l'extension qui a coûté 4 millions d'euros en 2015 !

La déviation de Mazan, on en est où ?

C'est une compétence du département qui a abandonné ce projet en 2010. **Nous l'avons relancée avec le concours du sous-préfet de Carpentras.** Un projet de sens unique des camions allant de la carrière d'Etex à l'usine de Carpentras a été validé et financé à 100%.

Le circuit doit passer par le chemin de St Gens (aérodrome de Carpentras) en partie sur le territoire de Pernes les Fontaines dont le maire actuel s'oppose au projet !

Subvention au CCAS :

La liste "S'Unir pour Réussir", dont 2 membres sont pourtant élus conseiller d'opposition, promet de passer de 12 000 € à 50.000 € la subvention destinée aux actions du CCAS .

Bizarre ! En 2025, cette subvention votée par tous les élus en conseil municipal, était de 14 000 €.

En fait, le budget alloué au CCAS par la commune est bien plus élevé car il faut y ajouter tous les coûts de fonctionnement : les salaires des 3 agents, les frais d'entretien , les dépenses de consommation et d'équipement pour obtenir un chiffre proche des 80 000 €.

La rénovation du Cosec Léonce Barras

Le Cosec doit être rénové, tout le monde est d'accord.

Pour faire un rappel sur son utilisation, nos sportifs y réalisent de beaux exploits. Mais, c'est en 1979 qu'il réalise son meilleur match historique, permettant la création du collège André Malraux. Pour le Conseil Départemental, pas de gymnase, pas de collège !

Résultat, nous avons un partenariat avec le département pour la mise à disposition du Cosec de septembre à juin, plus de 600 collégiens y pratiquent du sport tous les jours de la semaine, ce qui complique la réalisation de travaux d'ampleur.

Nous avons réalisé une première étude en 2022 qui annonçait un coût de 3,5 millions d'euros pour une rénovation complète avec une indisponibilité des équipements pendant près d'un an.

Nous avons donc préféré programmer plusieurs interventions sur deux à trois ans (toiture, sanitaires, menuiseries) pour en maintenir l'accès sans interruption aux associations sportives et au collège.

La sécurité et la police municipale

Le réseau de caméra de vidéo surveillance a été entièrement rénové et étendu. Le nouveau poste de police bénéficie maintenant d'un accueil, de bureaux, d'un coffre-fort pour l'armement et d'un poste de visionnage opérationnel (CSU). Les effectifs ont été renforcés dès le début du mandat : un chef de police, un ASVP, deux brigadiers chef principal et deux brigadiers.

Jusqu'en 2024, tout va bien. Mais progressivement s'installent des comportements dégradés. Grâce à l'adjoint à la sécurité et chef de la police, il n'y a pas eu de conséquences au niveau de la sécurité des Mazanaises et des Mazanais. **Les statistiques de la gendarmerie confirment que Mazan reste un village très bien sécurisé en comparaison des communes voisines de même taille.**

Fin 2025, nous avons un chef de police, trois brigadiers (dont 2 absents pour congés ou arrêt de travail), un ASVP et 3 auxiliaires de sécurité pour les écoles. Dans les semaines qui viennent, l'effectif sera complété par 2 nouveaux agents, déjà recrutés qui terminent leur préavis de leur poste précédent, et un 2ème ASVP, actuellement en formation.

Donc, n'en déplaise à ceux qui proclament que la sécurité des citoyens est en danger, la commune de Mazan bénéficiera d'une équipe de 10 agents et auxiliaires !

Certains réclament la mise en place d'astreintes pour des interventions la nuit, les weekends et les jours fériés, missions déjà couvertes par la gendarmerie de Mormoiron !

Cette décision aurait pour conséquences l'obligation de créer 3 postes supplémentaires avec une augmentation très importante de la masse salariale.

Et pour les nids de poules, on fait quoi ?

Dans ce dernier mandat près d'1 million d'euros ont été dépensés pour la rénovation de la voirie.

Mais on ne peut pas tout faire en même temps ! Le budget disponible doit également couvrir les urgences, les imprévus, les chemins ruraux, les rues, les entrées de village.

Il faut programmer et prioriser sachant qu'avec les pluies que nous connaissons depuis quelques mois, les nids de poules sont de plus en plus nombreux.

Je vous donne un repère afin que chacun puisse se faire son idée : pour une voie de 3 mètres de large, le coût est 100 000 € par km en enrobé et 38 000 € en bicouche gravillonné.

Réunion publique : venez poser toutes vos questions !

avec présentation des membres de la liste et du programme
le vendredi 13 mars à 18h30 à la salle de la Boiserie